

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°74-72 du 14 mars 1974

portant nomination de Mr HOUMIOUGBE Babatoundé Antoine, Ingénieur Statisticien-Economiste, en qualité de Directeur Général par intérim de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU l'ordonnance N°73-72 du 16 octobre 1973, portant création du Conseil National de la Statistique et de ses organes pour le développement et la centralisation de l'activité statistique au niveau de l'Etat ;

VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;

Sur proposition de la Haute Autorité chargée du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

ARTICLE 1er - Mr HOUEHOUGBE Babatoundé Antoine, Ingénieur Statisticien Economiste, est nommé Directeur Général par intérim de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge les articles 1 et 2 du décret N°73-333 du 17 octobre 1973, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 14 mars 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4
INSAE 8 Ministères 11 SPD 2 SSM 11
DGF 2 CNS 2 Intéressé 1 DGAI 2 Pré-
fets 6 DGAJL 2 DGFP-DP 4 IAA-DCCT 2
IGF-CNI-Gde Chanc. 3 DB-CF-DC-Solde 4
Trésor 4 DGI 4 DGF 2 JORD 1

Capitaine Janvier ASSOGBA